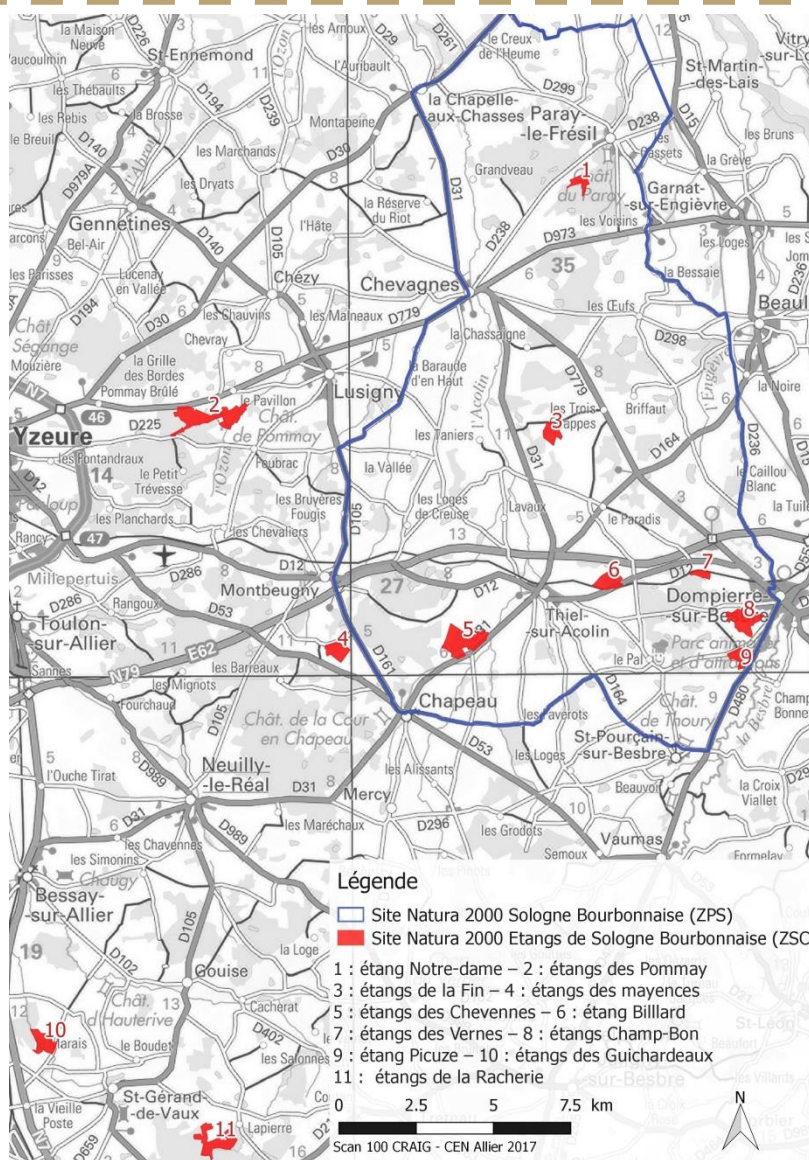


Site Natura 2000

Etangs de Sologne Bourbonnaise



Préserver un patrimoine naturel remarquable, souvent rare et menacé :
 en informant les propriétaires et gestionnaires des milieux naturels,
 de la faune et de la flore présentes,
 en soutenant voire en restaurant des modes de gestion bénéfiques,
 en accompagnant les élus et porteurs de projets pour une prise en compte de ces sensibilités naturelles.



Le site Natura 2000, c'est :

11 entités géographiques réparties sur 6 communes et intégrant 23 plans d'eau et leurs parcelles riveraines.

Un document d'objectifs, composé d'états des lieux écologique et socio-économique, d'un programme d'objectifs et d'actions, **porté par l'Etat** (Préfecture de l'Allier), **mis en œuvre** (animation) **par le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier**, suivi et **évalué par un comité de pilotage**, intégrant les élus locaux, des représentants des propriétaires et usagers, des associations, ...

Les enjeux identifiés :

7 habitats naturels (décrits par leurs végétations), **5 espèces animales** et **1 espèce végétale** ont motivé la désignation de ce site car ces composantes de notre patrimoine naturel sont jugées rares et menacées en Europe et en France.

Pour tout savoir :

Visitez le site Internet : etangs-sologne-bourbonnaise.n2000.fr.

Un second site Natura 2000 a été mis en place en Sologne bourbonnaise, dédié aux oiseaux sauvages : le site **ZPS Sologne Bourbonnaise**, animé par la Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne.



Grand Capricorne et Lucane Cerf-volant



Végétations aquatiques



Chênaies

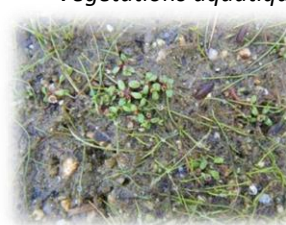


Landes humides

La Marsilée à quatre feuilles



Le Castor d'Europe



Végétations des berges



Prairie humide à Molinie et prairie maigre de fauche et vases exondées



La Cistude d'Europe



Le Triton crêté

Un soutien pour préserver la biodiversité de votre territoire



Les propriétaires, ayants-droits et gestionnaires du site peuvent souscrire, de manière volontaire, des outils contractuels. Ces engagements permettent :
de reconnaître et de récompenser les bonnes pratiques en place,
de bénéficier d'un soutien financier et technique pour la réalisation de travaux ou d'interventions

La charte

- Souscription **volontaire**
- **Respect d'engagements et recommandations** simples en faveur de la biodiversité (*n'engageant aucun frais ou perte de revenu*)
- Sur les **parcelles non-bâties**
- Engagement de **5 ans**, renouvelable
- Octroie une **exonération de la taxe foncière**

Les contrats

- Souscription **volontaire**
- Mise en œuvre de **travaux en faveur de la biodiversité** remarquable identifiée sur le site
- Sur les **parcelles non agricoles**
- Engagement de **5 ans**, renouvelable
- **Remboursement à 100%** des dépenses engagées

Les Mesures agro-environnementales

- Souscription **volontaire**
- **Respect de cahiers des charges** : soutien ou adaptation des pratiques
- Sur les **parcelles agricoles**
- **Aide financière** en contrepartie du respect des engagements souscrits

Zoom sur les Contrats :

Exemple de travaux réalisables dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 :

- Création ou rétablissement de mares
- Entretien de mares ou d'étangs
- Chantier d'entretien de végétations humides
- Chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des plans d'eau
- Restauration ou gestion des ouvrages de petites hydrauliques
- Effacement ou aménagements des obstacles à la migration des poissons
- Aménagements artificiels en faveur des espèces emblématiques du site
- Chantier d'élimination d'espèces exotiques envahissantes

Vous êtes éligible si vous êtes propriétaire ou ayant-droit de parcelles concernées par le site Natura 2000 « étangs de Sologne Bourbonnaise ».

Afin de faciliter vos démarches, le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier peut vous accompagner dans le montage du contrat et la réalisation des travaux.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.



Débroussaillage de prairie humide



Entretien de la végétation humide



Restauration et création de mares



Restauration de sites de pont de Cistude



Maison des associations,
rue des écoles - 03500 CHATEL-DE-NEUVRE
04.70.42.89.34
conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Pour tout savoir :

etangs-sologne-bourbonnaise.n2000.fr

